

<https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article1956>



Rentrée 2007 : Actions dans les établissements

Halte à la casse : pour un fonctionnement digne au lycée Jacques-AMYOT à la rentrée 2007



Departements - Yonne - Archives - Collèges et lycées de l'Auxerrois -
Publication date: samedi 10 février 2007

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

La rentrée 2007 au lycée Jacques-AMYOT à Auxerre s'annonce très difficile, comme c'est le cas dans beaucoup d'établissement du second degré.

Les modifications du décret de 1950 visant à réformer le statut des enseignants et une gestion comptable des moyens d'enseignement vont conduire à **des réductions de moyens et de postes d'enseignants qui ne sont pas justifiées.**

Ainsi l'organisation retenue par l'administration du lycée entérine la suppression de beaucoup d'heures de première chaire (pour la préparation des classes à examen) et de diverses décharges essentielles au bon fonctionnement d'un établissement (heures de laboratoire en sciences physiques, SVT et histoire-géographie, UNSS ...). Mais également on parie sur une baisse des effectifs (en seconde et terminale) alors qu'aucun signe ne confirme ce choix.

Cela se traduit dans le détail par ces mesures :

- **En Sciences Physiques**, le poste fixe d'un enseignant serait supprimé alors qu'il apparaît que la suppression prévue d'une classe de seconde n'est peut-être pas définitive et que le nombre d'élèves en classe de 1ère S cette année justifie l'ouverture d'une Terminale S supplémentaire. Son poste serait supprimé alors que les heures restantes couvrent la totalité d'un poste (18 heures) et ceci sans tenir compte de son implication personnelle dans l'établissement.
- **En philosophie**, la suppression d'un poste d'une collègue partant en retraite ne nous semble pas justifiée : il serait remplacé par 14 heures de Bloc de Moyens Provisoires + 3 Heures Supplémentaires Année. Une telle disposition entraînerait la nomination d'un collègue en situation précaire (TZR, contractuel ou vacataire) et nuirait grandement à la qualité de l'enseignement de cette discipline au lycée. Rappelons qu'il y a 5 ans il y avait 4 postes fixes de philosophie, nous passerions désormais à 2 !
- **En histoire-géographie**, la suppression d'un poste fixe, conjuguée à la suppression de la totalité des heures de première chaire, conduit à augmenter de façon significative les HSA (12,5) dont le total n'est pas loin d'un poste d'agrégé ou, pour le moins, d'un Bloc de Moyens Provisoires.
- **Les moyens alloués à la maintenance d'un parc informatique de près de 150 machines** et de plusieurs serveurs ne sont assurés qu'à la hauteur de 4 heures hebdomadaires mettant en péril le fonctionnement de cet outil devenu indispensable.
- **La suppression de moyens en Langue anglaise** va entraîner la menace sur un poste fixe et une interrogation sur l'enseignement prodigué en classes préparatoires.
- **Les moyens alloués à l'EPS** de l'établissement conduisent à la suppression d'un demi-poste d'enseignant alors que les moyens matériels du lycée rendent impossible le fonctionnement correct de la discipline.
- **Disparition de certaines options facultatives** (Arts plastiques) qui font la spécificité et l'attraction de l'établissement.

**Aussi pour toutes ces raisons, nous
reclamons le retrait de toutes ces mesures.**